



Secrétariat aux Alliances économiques Nation Crie Abitibi-Témiscamingue

Procédure de paiement et politique d'annulation

Ce document est sous la responsabilité de la Direction générale du Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie Abitibi-Témiscamingue (SAENCAT). Il est entré en vigueur le 1^{er} septembre 2025 et demeurera effectif jusqu'au 31 décembre 2027, sauf révision ou remplacement anticipé.

Objet

Préciser les modalités de paiement liées à l'inscription aux événements, ainsi que les conditions d'annulation, de remboursement et de remplacement de participants.

Champ d'application

Cette procédure/politique s'applique à toutes les personnes invitées ou inscrites à un événement organisé par le SAENCAT.



PROCÉDURE DE PAIEMENT

Paiement

Mode de paiement par défaut

Le paiement complet par carte de crédit doit être effectué au moment de l'inscription.

Modes de paiement alternatifs

Les paiements peuvent aussi être effectués par :

- Transfert bancaire (voir coordonnées bancaires jointes); ou
- Chèque par la poste

Ces paiements doivent obligatoirement être reçus dans un délai maximal de trente (30) jours suivant la date d'inscription.

Avis en cas de retard de paiement

Tout retard ou impossibilité de respecter ce délai doit être signalé par écrit à :

reception@creecreation-at.com

Obligation de paiement en cas d'absence

Le fait de ne pas se présenter à l'événement, sans demande d'annulation dans les délais, ne vous libère en aucun cas de votre obligation de paiement.

Remplacement de participant

Vous pouvez être remplacé par une autre personne à tout moment.

Vous devez confirmer le remplacement par écrit à : reception@creecreation-at.com

Aucun frais administratif ne s'applique pour un remplacement.



POLITIQUE D'ANNULATION

Annulation par le participant

Demande d'annulation dans les délais

Une annulation reçue au moins dix (10) jours ouvrables avant la date de l'événement donne droit à un remboursement partiel.

Un montant forfaitaire de quarante dollars (40\$) en frais d'administration sera retenu.

Demande d'annulation hors délai

Aucune demande reçue moins de dix (10) jours ouvrables avant la date de l'événement ne donne droit à un remboursement.

Une absence le jour de l'événement est considéré comme une annulation hors délai.

Circonstances exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles, le participant est invité à communiquer avec l'organisation dans les plus brefs délais afin de discuter d'un arrangement possible.

Toute décision reste à la discrétion de l'organisation.

Annulation ou report par l'organisateur

En cas d'annulation de l'événement, les participants recevront un remboursement complet des frais payés.

En cas de report de l'événement, les participants auront le choix :

- Conserver leur inscription pour la nouvelle date; ou
- Demander un remboursement (moins quarante dollars (40\$) de frais administratifs)

Confidentialité et sécurité des données

Toutes les informations recueillies lors de l'inscription sont traitées de manière strictement confidentielle.

Aucune donnée personnelle n'est transmise à des tiers sans consentement écrit.

Les transactions en ligne sont effectuées sur un serveur sécurisé.



Payment procedure and cancellation policy

Payment procedure

- Default payment method
 - Full payment by credit card must be made at the time of registration.
 - Alternative payment methods accepted (these payments must be received within a maximum of 30 days of the registration date).
 - Payments can also be made by : Bank transfer or Cheque by mail.
- Late payment notice
 - Any delay or inability to meet this deadline must be notified in writing to: reception@creenation-at.com
- Obligation to pay in the event of absence
 - Failure to attend the event, without a valid cancellation request within the deadline, does not release you from your payment obligation under any circumstances.

Participant replacement

- You can be replaced by another person at any time.
 - Replacement must be confirmed in writing to: reception@creenation-at.com
 - no administrative fees apply for a replacement.



Cancellation and refund

- On-time cancellation request
 - Cancellations received at least 10 business days prior to the event date will be eligible for a partial refund.
 - An administration fee of \$40 will be retained.
- Cancellation request past the deadline
 - Requests received less than 10 working days before the event date will not be eligible for a refund.
 - The absence on the day of the event is considered a past the deadline cancellation.
- Exceptional circumstances
 - In the event of exceptional circumstances, the participant is invited to contact the organization as soon as possible to discuss a possible arrangement.
 - All decisions remain at the discretion of the organization.
- Cancellation or postponement by the organizer
 - In the event of cancellation of the event, participants will receive a full refund of fees paid.
 - If the event is postponed, participants will have the choice:
 - Keep their registration for the new date
 - Request a refund (minus \$40 administration fee)

Data confidentiality and security

- All information collected during registration is treated as strictly confidential.
- No personal data is passed on to third parties without written consent.
- All online transactions are carried out on a secure server.